



La Synergie est notre Force ! - SynergisourStrength !



Convention d'engagement réciproque entre une association et un bénévole

Représentée par Catherine VERNIZEAU-AKUE, coordinatrice du bureau exécutif international, Cette convention individuelle s'inscrit dans la Charte du bénévolat affichée par notre Coordination.

Elle est remise à

La Coordination M.E.R.V.E.I.L.L.E.S. du Monde s'engage à l'égard de la personne sus désignée ci-dessus :

- ✓ à lui confier les responsabilités, missions et activités suivantes :
- ✓ à respecter les horaires et disponibilités convenus suivants :
- ✓ à écouter ses suggestions,
- ✓ à assurer un programme, préalable et continu, d'information, d'intégration et de formation,
- ✓ à faire un point régulier sur ses activités et sur ce que lui apporte son engagement bénévole, notamment en matière d'utilité, de reconnaissance et de développement de compétences,
- ✓ à rembourser ses dépenses, préalablement autorisées, engagées pour le compte de la coordination, en numéraire ou sous forme de reçu fiscal déductible des impôts,
- ✓ à couvrir, par une assurance adéquate, les risques d'accidents causés ou subits dans le cadre de ses activités,
- ✓ si souhaité, à l'aider à faire reconnaître ses compétences acquises dans le cadre des procédures de VAE.

La Coordination M.E.R.V.E.I.L.L.E.S. du Monde pourra à tout moment décider de la fin de leur collaboration mais, dans toute la mesure du possible, en respectant un délai de prévenance raisonnable.

La personne sus mentionnée ci-dessus, s'engage à l'égard de La Coordination M.E.R.V.E.I.L.L.E.S. du Monde

- ✓ à coopérer avec les différents partenaires de l'Association: bénéficiaires, dirigeants, salariés permanents, autres bénévoles,
- ✓ à respecter son éthique, son fonctionnement et son règlement intérieur,
- ✓ à respecter les obligations de réserve, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur,
- ✓ à s'impliquer dans les missions et activités confiées,
- ✓ à respecter les horaires et disponibilités convenues, en cas d'impossibilité,
- ✓ à prévenir le responsable désigné,
- ✓ à faire des suggestions d'amélioration du fonctionnement et de l'organisation,
- ✓ à participer aux réunions d'information et aux actions de formations proposées.

Le ou la bénévole pourra à tout moment arrêter sa collaboration, mais, dans toute la mesure du possible, en respectant un délai de prévenance raisonnable.

A Luitré Dompierre, le

A..... le

Signatures

Mouvement d'Éveil, de Réflexion, de Veille et d'Essaimage d'Initiatives Locales pour un Laboratoire d'Économie Solidaire
Movement of Awakening, Reflection, Valuing and Extending Local Solutions (for a laboratory of solidarity economy)
M.E.R.V.E.I.L.L.E.S. du Monde M.A.R.V.E.L.S. of World

N° d'enregistrement : W781001229 – Siret : 519 569 164 00030
4 rue du Stade 35133 Luitré – LUITRE DOMPIERRE France
Adresse mail : coordi.merveillesdumonde.fr@gmail.com
Téléphone : 0 (33) 7 67 61 47 46

<https://merveillesdumonde.org>



La Synergie est notre Force ! - SynergisourStrength !



Mouvement d'Eveil, de Réflexion, de Veille et d'Essaimage d'Initiatives Locales pour un Laboratoire d'Economie Solidaire
Movement of Awakening, Reflection, Valuing and Extending Local Solutions (*for a laboratory of solidarity economy*)
M.E.R.V.E.I.L.L.E.S. du Monde **M.A.R.V.E.L.S. of World**

N° d'enregistrement : W781001229 – Siret : 519 569 164 00030
4 rue du Stade 35133 Luitré – LUITRE DOMPIERRE France
Adresse mail : coordi.merveillesdumonde.fr@gmail.com
Téléphone : 0 (33) 7 67 61 47 46

<https://merveillesdumonde.org>